



**ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2016**  
**DES CANDIDATS CGT**  
**DANS LE CAMP DES SALARIES**

*4 octobre 2016*

**Le 13 octobre prochain, vous élierez vos Délégués du Personnel (DP) et vos représentants au Comité d'Etablissement (CE). Les membres du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) seront désignés en conséquence.**

Votre voix compte tout particulièrement au moment où la direction prolonge et intensifie ses mauvais coups. Son nouvel accord de compétitivité a été signé par tous les syndicats à l'exception de la CGT. A travers lui, la direction vous impose de nouveaux sacrifices, supprime des emplois et vend des activités à la sous-traitance par pans entiers (informatique, logistique, roulage, maintenance des moyens d'essai, etc.).

Elle bride nos salaires et dégrade le calcul de nos primes d'intéressement et participation, en fonction des résultats économiques. Dans le même temps, PSA a réalisé 2,4 milliards d'euros de bénéfices en 18 mois et Tavares a doublé sa rémunération...

**La CGT dénonce de tels plans de compétitivité au détriment de toutes les catégories de salariés : ouvriers, employés, techniciens ou I/C, nous sommes tous concernés et tous ensemble nous pouvons refuser de subir.**

***LE 13 OCTOBRE FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX ET VOTEZ POUR LES CANDIDATS CGT***

## **DES DÉLÉGUÉS CE ET DP POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS**

Les Délégués du Personnel représentent les salariés auprès de l'employeur pour tout problème, individuel ou collectif, concernant le code du travail, les conventions collectives, les salaires, la durée du travail, l'hygiène et la sécurité, etc. **Il est primordial de se doter de représentants qui collectent et répercutent toutes les questions et problèmes des salariés, qui agissent en défenseurs intransigeants des revendications du personnel, en rendant compte des réponses apportées et en s'efforçant, aux côtés des salariés concernés, d'obtenir satisfaction.**

Pour la CGT, la gestion des activités sociales financées par le CE (sorties culturelles, spectacles, chèques vacances, voyages organisés, etc.) doit être certes équitable, transparente, démocratique, répondre aux besoins et aspirations du plus grand nombre. Elle ne doit pas se limiter aux seuls représentants syndicaux et s'ouvrir à tous ceux qui souhaitent s'y investir.

Mais ce n'est pas un CE 2.0 connecté, un compte prestation plus ou moins ceci ou cela, encore moins la « *co-construction* » avec la direction qui nous prémunira contre les suppressions d'effectif, les charges de travail en hausse constante, les restructurations, les externalisations et la stagnation de nos salaires !

**Le CE n'est pas réduit à ses seules « œuvres sociales ». Ce n'est pas son seul rôle et encore moins ce à quoi doit se limiter l'activité des élus du CE. C'est avant tout l'instance où la direction est censée rendre des comptes sur sa gestion et présenter ses projets de réorganisation qui ont des conséquences sur les conditions de travail, l'emploi, le temps de travail, etc.**

Le pouvoir du CE est certes bien limité et l'avis des élus n'est le plus souvent que consultatif. Mais bien des sujets s'y discutent entre direction et syndicats.

**DES ELUS CGT AU CE ET AU CCE C'EST LA VOIX ET LES OREILLES DES SALARIES !**

**ELISEZ AU CE ET EN DP DES REPRESENTANTS CGT :**

- QUI PORTENT AVEC INTRANSIGEANCE TOUTES VOS REVENDICATIONS
- QUI DENONCENT LES AGISSEMENTS DE LA DIRECTION A L'ENCONTRE DE VOS INTERETS
- QUI VOUS IMPLIQUENT ET ORGANISENT LA RIPOSTE DE TOUS FACE AUX ATTAQUES DE LA DIRECTION
- QUI REFUSENT DE SE PLIER AUX MAUVAIS ACCORDS QUE LA DIRECTION VOUDRAIT IMPOSER

## **L'ACTION DE VOS REPRESENTANTS CGT**

**A LA GARENNE :**

- ✓ Aux côtés des salariés des bancs moteurs quand la direction impose à marche forcée le déménagement de l'activité sur le site de Carrières-sous-Poissy. Intervention avec les salariés concernés auprès de la direction pour obtenir des solutions de reclassement pour tous ceux qui ne souhaitaient pas être mutés sur ce site.
- ✓ En organisant, en intersyndicale, quatre jours de boycott du self contre le projet de PSA d'augmenter les prix de la restauration, mettant en exergue la trop faible participation de la direction, la contraignant ainsi à revoir sa copie et revenir sur l'essentiel des hausses prévues. Mais le rapport qualité/prix ayant toujours tendance à évoluer à notre désavantage, il faudrait sans doute prochainement remettre le couvert !

- ✓ En cette heure en soutien aux salariés de l'atelier prototype du CV10 (dont la moitié a déjà subi la fermeture du site d'Aulnay) qui sont menacés d'être transférés à Vélizy.

### **DANS LE GROUPE :**

**Dès 2013, la CGT s'oppose aux accords de compétitivité sauce PSA pompeusement appelés « Nouveau Contrat Social » ou la version « restylée » baptisée « Nouvel Elan pour la Croissance », qui ont entre autres comme conséquences :**

- ✓ Aucune augmentation générale pendant quatre ans, représentant une perte sèche de 4 290 € sur une base de 33 € nets mensuels.
- ✓ Augmentations individuelles distribuées au compte-goutte et à la tête du client.
- ✓ Montant des primes de part variable aléatoire, sur critères économiques non maîtrisables par le salarié.
- ✓ En production, l'intensification de la flexibilité avec les compteurs « modulation » (horaires flexibles, non-paiement des heures supplémentaires) et l'instauration d'un régime d'équipe de nuit à 28h30 payés comme un 2x8.
- ✓ En R&D, la poursuite de la réduction des effectifs. Nous sommes sous le seuil des 10 000 CDI, comme l'a annoncé le directeur DQI lors de sa dernière allocution, contre plus de 15 000 il y a encore quelques années. En parallèle, augmentation de la sous-traitance R&D en France mais aussi au Maroc et en Europe de l'Est, alimentant un véritable dumping social. Au niveau du groupe, pas moins de 17 000 emplois ont été détruits en quatre ans.
- ✓ Contrairement au NCS1 la direction a refusé de s'engager sur la non-fermeture de site.

**Bien évidemment la CGT n'a pas accepté ces plans qui sont au détriment des salariés. Elle est la seule organisation syndicale de PSA à ne pas parapher le NCS2...**

### **AU PLAN NATIONAL**

**Au cœur de la mobilisation contre la « loi Travail » pendant plusieurs mois pour s'opposer à :**

- ✓ **L'inversion de la hiérarchie des normes :** des accords d'entreprise, signé par des syndicats dits « co-constructifs » complaisants, pourraient être moins favorables que la convention collective.
- ✓ **La flexibilisation du temps de travail :** les entreprises pourraient conclure des accords augmentant le temps de travail sans augmenter les salaires, même sans difficultés économiques. Elles pourraient faire passer le paiement des heures supplémentaires de +25 % à +10 %. Elles pourraient moduler le temps de travail sur 3 ans.
- ✓ **La facilitation des licenciements :** il suffirait de justifier une baisse du chiffre d'affaires sur quelques mois pour pouvoir faire des « licenciements économiques ». Même les licenciements individuels abusifs sont « sécurisés ». Un barème indicatif est fixé, au ras des pâquerettes.
- ✓ **L'institutionnalisation du referendum - chantage à l'emploi :** en légalisant le cas de Smart en Moselle, où les syndicats majoritaires s'opposaient à l'augmentation du temps de travail. La direction a fait voter des salariés, avec la menace de licenciement si le « non » qui l'emporte. C'est ça la démocratie patronale !

**LA CGT VOUS FERA L'ECONOMIE DES SEMPITERNELLES PROMESSES OU ENGAGEMENTS ELECTORAUX SANS LENDEMAIN QUI FLEURISSENT OPPORTUNEMENT EN TEMPS D'ELECTIONS.**

**ELLE PREFERE ETRE JUGEE SUR SES ACTES QUE SUR SES PAROLES !**

# VOS CANDIDATS CGT AU DP ET AU CE

## AU DP

### TITULAIRE

### SUPPLEANT

#### ➤ 1<sup>er</sup> collègue

*EL YANDOUZI Ahmed*

*RANNAUD Pascal*

#### ➤ 2<sup>ème</sup> collègue

*GAULTIER Stéphane*

*LARDEUR Etienne*

*MAUDUIT Valérie*

*FAURE Sébastien*

*FAURE Sébastien*

*MAUDUIT Valérie*

*LARDEUR Etienne*

*GAULTIER Stéphane*

*BERNARD Philippe*

*CLAUZEL Jean-Philippe*

*CLAUZEL Jean-Philippe*

*BERNARD Philippe*

## AU CE

### TITULAIRE

### SUPPLEANT

#### ➤ 1<sup>er</sup> collègue

*POGNOT Laurent*

*ABRAIM Fadma*

#### ➤ 2<sup>ème</sup> collègue

*GAULTIER Stéphane*

*BERNARD Philippe*

*BERNARD Philippe*

*GAULTIER Stéphane*

#### ➤ 3<sup>ème</sup> collègue

*LARDEUR Etienne*

*MAUDUIT Valérie*

*FAURE Sébastien*

*LARDEUR Etienne*

*MAUDUIT Valérie*

*CLAUZEL Jean-Philippe*

*CLAUZEL Jean-Philippe*

*FAURE Sébastien*

***LE 13 OCTOBRE VOTEZ CGT***